

# Mettre à jour son Document-Unique

## Identifier et évaluer les risques



### DUREE

1 jour, soit 7 heures

### PREREQUIS

Aucun

### EFFECTIF

12 personnes max

### PUBLIC CONCERNE

Tous

### LIEUX ET DATE

Nous consulter

### TARIFS (€ HT)

Nous consulter

### FORMAT

Présentiel uniquement

### INTERVENANT

Formateur expert, sélectionné selon processus qualité interne

### REFERENCES

Art. L4121-3 et suivants  
Art. R4121-1 et suivants  
*Code du Travail*

*Maj programme : 22/05/2026*

*Taux satisfaction (2025) : /*

## HOMNIA

Conseil & Formation

3 rue de la Loge  
41140 Noyers sur Cher

06.79.06.78.64  
gbuffet.homnia@gmail.com

SIRET 95092622000027  
Code APE 8559A  
NDA 24410156441

### OBJECTIFS DE FORMATION

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les enjeux de la prévention et les principales obligations en matière de Santé et Sécurité au Travail
- Identifier et évaluer les risques au sein de son établissement : risques liés aux équipements de travail et aux machines, risques de chute, incendie, risques chimiques, risques liés aux manutentions, ...
- Mettre à jour le Document-Unique d'Evaluation des Risques (DUER) et établir un plan d'action de réduction des risques efficace

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques mêlés d'exercices pratiques et de mises en situation :
  - Quizz de découverte
  - Activités ludo-pédagogiques
  - Exercices pratiques de mise en situation en sous-groupes
- Présentation via PC et vidéoprojecteur

### VALIDATION ET OBTENTION FINALE

- Validation des acquis en cours de formation (exercices pratiques et quizz)
- Attestation de fin de formation

### CONTENU

#### Partie I : Introduction et définitions

- Données et chiffres sur les accidents et maladies professionnelles
- Définition et enjeux de la prévention
- Notions de danger / risque et protection / prévention
- Les principes généraux de la prévention

#### Partie II : Connaître les principales obligations en matière de santé et sécurité au travail

- Les textes clés et les principales obligations en matière de santé et sécurité
- Les responsabilités en cas d'accident
- Le Document-Unique d'Evaluation des Risques (DUER)
- Les acteurs de la prévention

#### Partie III : Repérer, évaluer et maîtriser les risques professionnels

- Définir les situations de travail :
  - Les Unités de Travail
  - Les méthodes ITAMAMI et QQQCCP
  - Les différentes familles de risque (ED 840 INRS)
- Evaluer les risques :
  - Identifier les risques d'une situation de travail donnée
  - Identifier les différents moyens de maîtrise : technique, humain, organisationnel
  - Coter des risques : gravité, probabilité, maîtrise
  - Etablir la criticité des risques afin de les hiérarchiser / prioriser
- Construire un plan d'action
  - Objectifs du plan d'action
  - Le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels
  - Construire un plan d'action efficace
  - Suivre la démarche dans le temps

#### Partie IV : Cas concret – Exercice d'application